

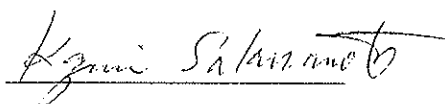
**PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS
SUR
LA COOPERATION TECHNIQUE
POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME
DE VULGARISATION POUR LES PECHEURS ARTISANS**

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après dénommée "la JICA") a dépêchée une Mission de Consultation du projet, conduite par Dr. SAKURAMOTO, au Royaume du Maroc dans le but de définir les détails relatifs à l'exécution du projet de mise en place d'un système de vulgarisation pour les pêcheurs artisans (ci-après dénommée "le Projet").

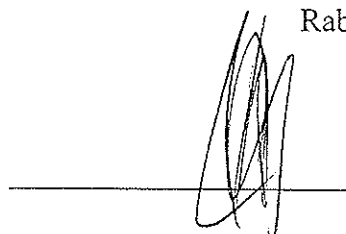
Durant sa visite au Royaume du Maroc, la Mission a eu, avec les autorités marocaines concernées, une série de discussions et un échange de points de vue sur les questions liées au Projet et les visites de terrain.

A l'issue des discussions et des visites de terrain, les deux parties ont compris mutuellement les différents volets du projet, tel que consigné ci-joint.

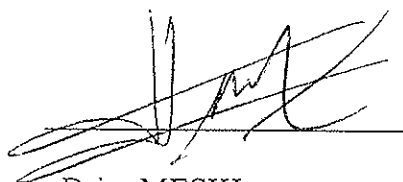
Rabat, le 08 mars 2002



Dr. Kazumi SAKURAMOTO
Chef de mission, Professeur
Adjoint – Faculté des Pêches
Université de Pêche de Tokyo



Mohamed RHARBAOUI
Directeur de la Formation
Maritime et de la Promotion
Socio-professionnelle
Ministère des Pêches Maritimes
Royaume du Maroc



Driss MESKI
Directeur de la Coopération
et des Affaires Juridiques
Ministère des Pêches Maritimes
Royaume du Maroc

1. PLAN DE SUIVI ET D'EVALUATION

1-1. Matrice de conception du projet PDM (annexe 1)

Les deux parties, marocaine et japonaise, ont mis l'accent sur l'importance de mettre en place des indicateurs de suivi et d'assurer des liens logiques entre les composantes clés du projet. A cet effet, les deux parties ont convenu de présenter le PDM comme outil de gestion du projet.

1-2. Plan d'opération PO (annexe 2)

En vue de faciliter le bon déroulement du projet, les deux parties ont discuté d'un plan détaillé des activités tel que décrit dans le PO.

1-3. Tableau d'avancement du projet (annexe 3)

Afin d'améliorer les activités de suivi, les deux parties ont discuté un système de suivi, ainsi que des thèmes objet de ce suivi qui sont indiqués dans le tableau d'avancement du projet.

1-4. Critères d'évaluation (annexe 4)

En vue de mettre en valeur les activités d'évaluation, les deux parties ont discuté des actions à évaluer telles qu'elles sont indiquées dans les critères d'évaluation.

2. DIVERS

2-1. Véhicules de vulgarisation et équipements pour les classes mobiles

La Direction de la Formation Maritime et de la Promotion Socio-Professionnelle (ci-après dénommée DFMPSP) a rappelé la nécessité des véhicules de vulgarisation et des équipements pour les classes mobiles. Le bureau de la JICA au Maroc a demandé à la DFMPSP de soumettre les informations nécessaires concernant la fourniture de ces véhicules de vulgarisation et équipements en date du 28 février 2002.

Ces informations ont été remises à la Mission par la DFMPSP, au cours de son séjour au Maroc.

La DFMPSP a souligné l'importance de l'acquisition des véhicules de vulgarisation et des équipements nécessaires pour les classes mobiles, en vue de réaliser les actions décrites dans le PDM. A défaut de fourniture de ces véhicules de vulgarisation et équipements, la dimension du projet doit être reconsidérée et le PDM doit être révisé.

Le Gouvernement du Japon examinera la nécessité de fournir des véhicules de vulgarisation et des équipements destinés aux classes mobiles, à la lumière des informations fournies par la DFMPSP, et envisagera le nombre, les délais, et les caractéristiques pour la fourniture des véhicules de vulgarisation et des équipements pour les classes mobiles.

2-2. Indemnités, Frais d'hébergement, et frais de déplacement des Vulgarisateurs/ Coordinateurs (ci-après dénommés V/Cs)

La Mission a indiqué que la DFMPSP devrait assurer les indemnités, les frais d'hébergement et les frais de déplacement qui découlent des stages que les vulgarisateurs coordinateurs sont appelés à effectuer au sein du CQPM de Larache.

La DFMPSP a insisté sur la nécessité de la contribution de la partie japonaise à la prise en charge des frais additionnels liés aux activités et stages organisés au CQPM de Larache. A défaut de cette contribution, le lieu de déroulement des stages et l'intensité de l'organisation des activités liées au projet doit être reconsidérée.

La Mission soumettra cette question au siège de la JICA pour examen.

2-3. Sélection et affectation des V/Cs

La DFMPSP a promis de sélectionner et d'affecter deux (02) V/Cs et une (01) personne de sexe féminin V/C à chaque CQPM, ITPM et ISTPM avant le démarrage de la formation de base prévue en juillet 2002, en tenant compte de leur charge de travail et de leur aptitude en tant que V/C de manière à leur permettre de se consacrer aux activités de vulgarisation.

2-4. Rôle du CQPM de Larache en tant que Centre National de Vulgarisation

La DFMPSP et l'équipe du projet se concerteront en vue de définir les attributions et activités du futur Centre National de Vulgarisation.

Plan de Suivi et Evaluation
du
 Projet de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour la Pêche
 Artisanale

Désignation du Projet	Projet de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour la Pêche Artisanale
Durée du la Coopération	Du 1 ^{er} juin 2001 au 31 mai 2006
Organisme d'Exécution	Département de la Formation Maritime et de la Promotion Socioprofessionnelle (DFMPSP)
Date de Préparation	Le 8 mars 2002

I. Plan et Activités du Projet

1. Matrice de Conception du Projet (PDM: Annexe 1)

Le PDM a été préparé par les experts japonais et les homologues marocains en consultation avec le Comité Conjoint lors de sa première réunion, et signé par la Mission de Consultation de Gestion.

2. Plan d'Opérations (PO: Annexe 2)

Le PO a été préparé par les experts japonais et les homologues marocains en consultation avec le Comité Conjoint lors de sa première réunion, et signé par la Mission de Consultation de Gestion.

II. Activités de Suivi et Evaluation

1. Système de Suivi

Conformément au programme du suivi (III), le Comité de Mise en Place d'un Système de Vulgarisation sera créé pour contrôler l'avancement des activités du projet. Les membres du Comité sont les suivants :

Partie marocaine :

- (1) Responsable: Directeur du Projet
- (2) Chef du Projet : Chef de la Division de la Formation Continue et de la Promotion Socioprofessionnelle
- (3) Sous-chef du Projet : Directeur du Centre de Qualification Professionnelle Maritime de Larache
- (4) Homologues Marocains long terme
- (5) Représentants de la Cellule de la Promotion de l'Activité de la Femme.
- (6) Autres Représentants des services concernés (ONP, INRH, DPMA, ...)

Partie japonaise:

- (1) Responsable: Directeur du Projet
- (2) Experts désignés.

Les rapports de Suivi doivent être préparés sous-forme de “Tableau d’Avancement du Projet”(Annexe3). Les rapports de Suivi seront récupérés et approuvés par Le Comité de Suivi du Système de Vulgarisation.

2. Evaluation du Système.

Conformément au programme d’évaluation, une mission d’évaluation sera envoyée par JICA. L’équipe de cette mission et l’organisme marocain concerné formeront une seule équipe d’évaluation. Cette équipe évaluera l’accomplissement du projet. Cette évaluation sera fondée sur “les articles de l’évaluation” (Annexe 4).

Un rapport d’évaluation doit être préparé et signé par les deux parties (Japonaise et marocaine).

III. Programme de Suivi et Evaluation (provisoire)

Période	Types de Suivi et Evaluation	Dirigé par	Rapporté par
Mars 2001	Accord de la coopération		R/D et TSI
Juin 2001	Démarrage de projet		
Mars 2002	Plan de Suivi et d’évaluation	Mission de Consultation de Gestion.	Procès-verbaux
Mai 2002	1 ^{er} suivi	Comité de la Mise en Place du Système de Vulgarisation.	Rapport de suivi
Novembre2002	2 ^{ème} suivi	Comité de la Mise en Place du Système de Vulgarisation.	Rapport de suivi
Mai 2003	3 ^{ème} suivi	Comité de la Mise en Place du Système de Vulgarisation.	Rapport de suivi
Novembre2003	4 ^{ème} suivi	Comité de la Mise en Place du Système de Vulgarisation.	Rapport de suivi
Mai 2004	Evaluation Intermédiaire	Mission d’Evaluation Conjoint	Procès-verbaux
Novembre2004	5 ^{ème} suivi	Comité de la Mise en Place du Système de Vulgarisation.	Rapport de suivi
Mai 2005	6 ^{ème} suivi	Comité de la Mise en Place du Système de Vulgarisation.	Rapport de suivi
Novembre2005	Evaluation Finale	Mission d’Evaluation Conjoint	Rapport d’évaluation conjoint
Mai 2006	Fin du projet		

IV. Critères et Articles pour le Suivi et Evaluation

1. Critères de suivi

les articles du suivi correspondent à ceux des activités cités dans le PO. Les critères pour le suivi sont mentionnés comme “indicateurs” dans le PO.

2. Critères pour l’évaluation

La liste suggérée concernant les critères d’évaluation est signalée dans l’Annexe 4.

Annexe: 1

Matrice de Conception du Projet (PDM): Projet de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour la Pêche Artisanale (Version-1)

Période du projet: 1 juin 2001~31 mars 2006 Zones ciblées: entre 12-18 sites sélectionnés par les Vulgarisateurs Coordinateurs (V/C)

Public cible: Pêcheurs-Artisans (hommes et femmes) Responsables de réalisation: Ministère des Pêches Maritimes (MPM) et Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Date de Préparation: 8 mars 2002

Résumé Narratif	Indicateurs Objectivement Verifiables	Moyens de Vérification	Conditions préalables ou extérieurs
<p>[Objectif global] Améliorer les conditions socio-économiques des pêcheurs artisans (hommes et femmes) tout en préservant les ressources maritimes.</p>	<p>1. Améliorer les revenus des pêcheurs artisans à l'horizon de l'année 2010. 2. Les connaissances concernant la préservation des ressources maritimes seront améliorées à l'horizon de l'année 2010. (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste A).</p>	<p>1. Plan quinquennal de MPM 2. Rapport d'activité du programme de vulgarisation (préservation des ressources maritimes) 3. Cas du rapport d'étude concernant le programme de techniques d'adaptation/ promotion de l'activité des femmes qui s'occupe de la réservation des ressources maritimes. 4. Rapport d'activité du V/C</p>	<p>• Environnement des pêcheurs artisans ne va pas être radicalement changé. • Autres efforts pour la préservation des ressources maritimes vont être réalisés par le MPM.</p>
<p>[Objectif du Projet] Développer et instaurer un système efficace de vulgarisation.</p>	<p>1. Le nombre des groupes actifs au niveau des sites sélectionnés augmentera (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste B). 2. Le montant du budget planifié et exécuté par le MPM augmentera en comparaison avec l'année 2001. 3. Les activités de vulgarisation réalisées par le MPM augmenteront en comparaison avec l'année 2001.</p>	<p>1. Des entretiens avec les pêcheurs artisans (hommes et femmes). 2. Rapport d'activité du V/C 3. Rapport personnel d'évaluation des pêcheurs artisans (hommes et femmes). 4. Rapport du compte-rendu du MPM 5. Plan d'activité de vulgarisation préparé par le MPM.</p>	<p>• Le MPM va instaurer aussi bien les réglementations nécessaires que le système de vulgarisation et ce d'après les résultats du Projet.</p>
<p>[Résultats] 1. Les habitudes, les ressources et pratiques de la pêche artisanale sont intégrées. 2. Des programmes de vulgarisation sur des thèmes appropriés sont développés au profit des pêcheurs artisans (hommes et femmes) 3. Les programmes et les supports pédagogiques sont développés et le niveau technique des Vulgarisateurs Coordinateurs est amélioré.</p>	<p>1. Les thèmes de vulgarisation qui sont établis à la base de la situation et des besoins des pêcheurs artisans (hommes et femmes) sont sélectionnés (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste C). 2. Les Six (6) thèmes pour le programme de vulgarisation seront enrichis (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste D). 3-1. Les programmes de formation (thèmes et formation de base) pour les V/Cs seront enrichis (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste E).</p>	<p>1. Rappports d'enquêtes. 2. La base des données des enquêtes. 3. Plan d'action (PO,APO) 4. Rapport d'activité du V/C 5. Des entretiens avec les pêcheurs artisans. 6. Stratégie de vulgarisation (pour chaque thème). 7. Manuels pour les V/Cs (pour chaque thème). 8. Manuels pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes) (pour chaque thème). 9. Supports visuels pour les classes mobiles (pour chaque thème). 10. Stratégie de vulgarisation 11. Evaluation des V/Cs après chaque formation (thèmes et formation de base). 12. Manuel de la formation de base.</p>	

ik

<p>4. Les activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés.</p> <p>5. Les mécanismes de suivi, de l'évaluation et d'étude d'impact sont établis.</p>	<p>3-2. 3/4 des V/Cs vont terminer les programmes de formation (de base et sur les thèmes) à l'horizon de l'année 2005.</p> <p>4-1. 2/3 des V/Cs vont être capables de faire des actions de vulgarisation à la base des thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2004 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste F).</p> <p>4-2. Les pêcheurs artisans (hommes et femmes) dans les sites sélectionnés seront conscients de l'importance des six (6) thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2005 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste G).</p> <p>4-3. La capacité des V/Cs à planifier et à réaliser (S&E) augmentera par l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste H).</p> <p>4-4. La capacité de résoudre les problèmes chez les pêcheurs artisans (hommes et femmes) qui ont bénéficié des programmes de technique d'adaptation/ promotion de l'activité des femmes augmentera à l'horizon de l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste I).</p> <p>5. Le mécanisme d'étude d'impact est instauré (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste J).</p>	<p>3-2. Bilan des bénéficiaires de la formation de base</p> <p>4-1. • Rapport d'activité du V/C • Visites du terrain</p> <p>4-2. • Rapport d'activité du V/C • Evaluation des pêcheurs artisans (hommes et femmes) après chaque programme de vulgarisation.</p> <p>4-3. • Les contenus du programme concernant les techniques d'adaptation / promotion de l'activité des femmes. • Rapport d'activité du V/C • Visites du terrain.</p> <p>4-4. • Rapport personnel d'évaluation des pêcheurs artisans (hommes et femmes) • Rapport d'activité du V/C</p> <p>5. • Rapport d'activité du V/C • Procès-verbaux des réunions régulières. • Procès-verbaux du Comité de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation.</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

<p>[Activités]</p> <p>1. Etudier la situation et les problèmes relatifs aux thèmes de vulgarisation (hygiène et qualité des produits de la mer, sécurité maritime, activité de femme, préservation des ressources marines, etc.) Réaliser des enquêtes. Sélectionner les thèmes de vulgarisation selon les besoins des pêcheurs artisans (femmes et hommes).</p> <p>2. Développer des programmes de vulgarisation au profit des pêcheurs artisans (femmes et hommes).</p> <p>2-1. Développer la stratégie de vulgarisation (pour chaque thème).</p> <p>2-2. Développer les manuels pour les V/Cs (pour chaque thème).</p> <p>2-3. Développer les manuels pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes) (pour chaque thème).</p> <p>2-4. Développer les supports visuels pour les Unités mobiles (pour chaque thème).</p> <p>3. Formation des V/Cs.</p> <p>3-1. Développer les programmes de formation (pour chaque thème).</p> <p>3-2-1. Développer la stratégie de vulgarisation pour la formation de base.</p> <p>3-2-2. Développer les manuels pour la formation de base.</p> <p>3-2-3. Réaliser la formation de base.</p> <p>3-2-4. Développer les manuels de vulgarisation.</p> <p>4. Appliquer les activités de vulgarisation dans les sites sélectionnés.</p> <p>4-1. Sélectionner les sites pour chaque V/C.</p> <p>4-2. Réaliser des actions de vulgarisation (pour chaque thème).</p> <p>4-3. Former des groupes des pêcheurs artisans (hommes et femmes) et planifier un programme de techniques d'adaptation/ promotion de l'activité de la femme.</p>	<p>[Contributions]</p> <p>1. Personnels (1) Homologues Long-terme (1) Directeur du Projet (2) Chef du Projet (3) Sous-chef du Projet (4) Homologues de la DFMPSP (5) Homologues du CQPM Larache (6) Homologue de la CPF (2) Homologues court-terme Ils seront assurés en cas où il serait nécessaire.</p> <p>(3) 3 V/Cs pour chaque établissement (2) hommes et une femme) x 6 établissements = 18 V/Cs</p> <p>2. Terrain, Etablissement et Facilités Toutes les facilités du CQPM Larache y compris les bureaux de vulgarisation pour les experts japonais.</p> <p>3. Des coûts opérationnels nécessaires pour la réalisation</p>	<p>< La partie japonaise ></p> <p>1. Personnels (1) Experts Long-terme (1) Chef d'Equipe (2) Coordinateur (3) Vulgarisateur en Matière de Pêche. (4) Formateur des femmes et hommes pêcheurs artisans. Experts Court-terme Ils seront assurés au cas où il serait nécessaire.</p> <p>2. Formation des homologues 2-3 personne/année</p> <p>3. Equipement Equipement pour les activités de vulgarisation. Equipement pour les activités développement des stratégies de vulgarisation Equipement pour les activités de formation. Equipements audiovisuels. Véhicule de vulgarisation (Unité Mobile).</p> <p>4. Coût local des dépenses.</p>	<p>Assistance régulière de la part des personnels dans le terrain (DPM, ONP et INRH) sont valables.</p> <p>Le Projet est accepté par les pêcheurs artisans (hommes et femmes) dans les sites sélectionnés.</p> <p>Acquisition de véhicules de vulgarisation (Unités Mobiles) comme planifié</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>4-4. Faire des formations (leader, comptable, alphabétisation).</p> <p>4-5. Réaliser des tournées d'études.</p> <p>4-6. Faire le suivi de l'activité du groupe.</p> <p>4-7. Organiser des séminaires sur les activités du groupe animé par les pêcheurs artisans .</p> <p>4-8. Auto-évaluation des activités des pêcheurs artisans (hommes et femmes) et aussi par les V/Cs.</p> <p>5. Développent les mécanismes de Suivi, Evaluation (S&E) et d'étude d'impact pour les activités de vulgarisation.</p> <p>5-1. Systématiser les méthodologies pour (S&E) les activités des V/Cs (les rapports d'activité des V/C et les réunions régulières des V/C etc.).</p> <p>5-2. S&E des activités de vulgarisation (ateliers des activités de vulgarisation, publication, etc.</p> <p>5-3. Selon le résultat de 5-1~2, recommander un plan d'amélioration concernant les programmes de vulgarisation et de formation.</p> <p>5-4. Réflécter les résultats d'évaluation dans le développement des nouveaux programmes.</p> <p>5-5. Désigner le Comité de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour examiner le système de vulgarisation du Maroc.</p>	<p>[Pré-Condition]</p> <p>· Temps, Transport, déplacements et permission pour les V/Cs sont assurés.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Projet de la Mise en Place d'un Système
de Vulgarisation pour la Pêche Artisanale

**LISTES DETAILLEES DES
INDICATEURS D'EVALUATION
(de A à J)**

Préparé par: Long-terme H/M, DFMPSP H/M, Experts japonais

8 mars 2002

Handwritten signature

Indicateur Détaillé A

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global · Objectif du Projet · Résultats (Améliorer les conditions socio-économiques des pêcheurs artisans(hommes/femmes) tout en préservant les ressources maritimes.)					
Indicateur : 2. Les connaissances concernant la préservation des ressources maritimes seront améliorées à l'horizon de l'année 2010.					
3. Objectif : Arriver au Niveau A à l'horizon de 2010.				Année Standard : 2002 (Niveau D)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{re} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	Niveau D	Niveau D	Niveau C	Niveau B	Niveau A
5. Explication sur l'indicateur/Objectif : A la fin du Projet, l'amélioration du système de la vulgarisation sera évalué en quatre niveaux qui sont de A à D comme suit : Niveau A: Les activités de la vulgarisation seront effectuées aussi bien sur des sites qui ne sont pas concernés par le Projet. Niveau B: Le programme de techniques d'adaptation/ la promotion de l'activités des femmes qui traite l'aspect de la préservation des ressources maritimes sera réalisé. Niveau C: Les programmes de la vulgarisation sur le thème de la préservation des ressources maritimes sont développés et bien vulgarisés. Niveau D: Les activités de vulgarisation concernant la préservation des ressources maritimes ne sont pas suffisamment effectuée.					
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification Il sera vérifié à la base de: Rapport d'activité du programme de vulgarisation (ressources maritimes), cas du rapport d'étude concernant le programme de technique d'adaptation/ promotion de l'activité des femmes qui s'occupe de la préservation des ressources maritimes et rapport d'activité du V/C.					
7. Remarques <ul style="list-style-type: none"> • Selon les résultats des enquêtes sur les villages des pêcheurs, les marins pêcheurs artisans ne sont pas encore conscients de la nécessité de la préservation des ressources maritimes car les activités de vulgarisation ne sont pas efficacement effectuées. Le programme sur la préservation des ressources maritimes sera développé dans les années ultérieures conformément à l'ordre des thèmes aux quels les marins pêcheurs s'intéressent. • La préservation des ressources maritimes côtières doit être effectuée non seulement par les activités de vulgarisation mais aussi par d'autres actions dirigées par le MPM (INRH) comme par exemple, le développements des études, le contrôle des débarquement des poissons, etc... Par conséquent, l'indice désigné par le Projet reste dans la possibilité de la réalisation. 					

Indicateur Détaillé B

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global • <u>Objectif du Projet</u> • Résultats (Développer et instaurer un système efficace de vulgarisation.)					
2. Indicateur : 1. Le nombre des groupes actifs au niveau des sites sélectionnés augmentera.					
3. Objectif : A l'horizon de l'année 2004, 40% de tous les groupes seront formés. A l'horizon de l'année 2006, 60% de tous les groupes seront formés.				Année Standard : 2002 (0%)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	—	20%	40%	50%	60%
5. Explication de l'indicateur/Objectif :					
Le groupe est considéré actif s'il totalise un score de plus de quatre points affirmatifs des six points suivants :					
① Au sein du groupe, il y'a la désignation du chef, adjoint chef, du comptable;					
② Plus de 60% des pêcheurs ont participé aux séances de vulgarisation animées par le vulgarisateur coordinateur ;					
③ Les réunions des membres du groupe ont eu lieu d'une manière régulière ;					
④ Plus de 80% des pêcheurs pratiquaient les activités communes identifiées dans le programme de techniques d'adaptation et la promotion de l'activité des femmes en groupes ;					
⑤ Les pêcheurs artisans pouvaient et peuvent faire le suivi et l'évaluation de leurs activités du groupe afin de les améliorer.					
⑥ Le nombre des membres adhérents au groupe augmentera au fil des années du projet.					
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification					
Il sera vérifié à la base de : entretiens avec les pêcheurs artisans (hommes et femmes), les rapports d'activité des V/C et les rapports personnel d'évaluation des pêcheurs artisans (hommes/femmes).					
7. Remarques					

VCT

/

Indicateur Détaillé C

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global · Objectif du Projet · Résultats 1 (1. Les habitudes, les ressources et les pratiques de la pêche artisanale sont intégrées.)					
2. Indicateur : 1. Les thèmes de vulgarisation établit à la base de la situation et des besoins des pêcheurs artisans (hommes et femmes) sont sélectionnés.					
3. Objectif : Arriver au Niveau A à l'horizon de mai 2005.				Année Standard : 2002 Niveau B	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	Niveau B	Niveau B	Niveau A	Niveau A	Niveau A Par l'initiative du MPM
5. Explication de l'indicateur/Objectif : On évalue la pertinence de chaque thème sélectionné d'après les exigences mentionnées dans le tableau ci-dessous et qui sont classées en trois catégories: Bon=2 Moyen=1 Mauvais=0 L'évaluation totale est comprise entre les niveaux de A à C comme suit : Niveau A: Les thèmes sont appropriés (le score totale est plus de 8); Niveau B: Il faut essayer de sélectionner des thèmes plus convenables (le score totale entre 5 et 7); Niveau C: Il est nécessaire de refaire l'étude sur les thème de vulgarisation (le score totale est moins de 5).					
Points à évaluer concernant les thèmes de vulgarisation.					Evaluation
① Est-ce que les thèmes répondaient aux besoins des pêcheurs artisans ?					
② Est-ce que les thèmes sélectionnés traduisaient la priorité des actions de sensibilisation et de formation menées par les département de MPM ?					
③ Est-ce que les thèmes sélectionnés étaient convenables pour tous les pêcheurs artisans et non pas seulement pour une partie d'entre eux ?					
④ Etait-il possible de résoudre certains des problèmes des pêcheurs avec les thèmes sélectionnés ?					
⑤ Est-ce que les V/C pouvaient sélectionner de nouveaux thèmes de vulgarisation sur la base d'une bonne communication avec les pêcheurs artisans ?					
Score totale d'évaluation					/10
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification Il sera vérifié à la base de: Rapports d'enquêtes, la base des données des enquêtes, plans d'action (PO,APO), les rapports d'activité du V/C et via des entretiens avec les marins pêcheurs artisans (hommes et femmes)					
7. Remarques					

Ked

i.k.s

Indicateur Détaillé D

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global • Objectif du Projet • Résultats 2 (2. Les programmes de vulgarisation sur des thèmes appropriés sont développés au profit des pêcheurs artisans (hommes et femmes)					
2. Indicateur : 2. Les six (6) thèmes pour le programme de vulgarisation seront enrichis.					
3. Objectif : Arriver au Niveau A à l'horizon de mai 2005. Nombre de thèmes à développer: 6 thèmes Documents à développer : programme de stratégies de vulgarisation, manuels pour les V/Cs, manuels pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes) et des supports visuels (pour chaque thème)				Année Standard : 2002 (0%)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	—	Niveau C	Niveau B	Niveau A	Niveau A Par l'initiative du MPM
5. Explication de l'indicateur/Objectif : Les programmes de la vulgarisation sont évalués en 3 niveaux selon leur degré d'enrichissement ; très enrichi=2, moyennement enrichi=1, faiblement enrichi= 0. Les scores de cette évaluation sont compris entre trois niveaux : Niveau A : les programmes développés auprès des pêcheurs artisans sont excellents (les points totaux d'évaluation sont de plus de 15). Niveau B : les programmes développés auprès des pêcheurs artisans sont moyens (les points totaux d'évaluation sont entre 10 et 14). Niveau C : Les programmes doivent être réexaminés(les points totaux d'évaluation sont de moins de 9).					
Points à évaluer sur les programmes de vulgarisation					Evaluation
1. Le programme est-il développé conjointement avec les homologues marocains afin de leur permettre l'amélioration des thèmes?					
2. Le programme d'étude n'est-il pas irréalisable ?					
3. Les thèmes du programmes de vulgarisation sont établis d'une manière progressive , selon les situations actuelles des pêcheurs, pour enrichir leurs connaissances ?					
4. Le processus de communication (l'instrument de vulgarisation) est-il convenable ?					
5. Le programme est-il établi tout en respectant le niveau intellectuel des bénéficiaires (V/C, les marins pêcheurs) ?					
6. Les budgets et les personnels sont –ils considérés?					
7. Les manuels (pour les vulgarisateurs coordinateurs, les marins pêcheurs et les supports audio-visuels sont-ils claires ?					
8. Le programme répond-il aux besoins des marins pêcheurs ?					
9. le programme est-il amélioré selon les résultats du Comité Conjoint pour le système de vulgarisation et aussi les conseils et remarques des pêcheurs)?					
10 Est-ce que les programmes de vulgarisation ont pris en considération l'utilité des actions aussi bien pour les hommes que pour les femmes ?					
Points Totales pour l'évaluation					/20
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification Il sera vérifié à la base de: La stratégie de vulgarisation (pour chaque thème), des manuels pour les V/Cs (pour chaque thème), des manuels pour les pêcheurs artisans (pour chaque thème) et supports audio-visuels (pour					

17 d

17 d

chaque thème).

7. Remarques

Indicateur Détaillé E

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global • Objectif du Projet • Résultats 3 (3. Les programmes et les supports pédagogiques sont développés et le niveau technique des Vulgarisateurs Coordinateurs est amélioré.)					
2. Indicateur : 3-1. Les programmes de formation (thèmes et formation de base) pour les V/Cs seront enrichis					
3. Objectif : Arriver au Niveau A à l'horizon de mai 2004.				Année Standard : 2002 (0%)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	Niveau C	Niveau B	Niveau A	Niveau A Par l'initiative du MPM	Niveau A Par l'initiative du MPM
5. Explication de l'indicateur/Objectif : Le degré de satisfaction sur les programmes de formation sont évalués en trois catégorie (voir tableau ci-dessous) : Bon=2 moyen=1 mauvais=0 L'évaluation totale sera comprise entre les niveaux de A à C comme suit : Niveau A: Les programmes de formation sont enrichi (les ponts totales d'évaluation sont de plus de 15) Niveau B: Les programmes de formation sont moyennement enrichi (les ponts totales d'évaluation sont entre 10 et 14) Niveau C: Les programmes de formation doivent être réexaminés (les points totales d'évaluation sont moins de 10)					
points à évaluer sur le degré de satisfaction des programmes de formation					Evaluation
1. Est-ce que les cours de formation (pour les thème et la formation de base) étaient convenables pour les V/C ?					
2. Est-ce que les techniques de communication avec les V/C étaient convenables ?					
3. Est-ce que le nombre de jours, le lieu, la fréquence et le temps de formation étaient convenables ?					
4. Est-ce que les formateurs avaient des pré-requis sur les contenus des cours de formation ?					
5. Est-ce qu'il était facile de comprendre les cours ?					
6. Est-ce qu'il était facile de comprendre les documentations et les textes ?					
7. Est-ce que les programmes de formation répondaient aux besoins des V/C ?					
8. Est-ce que les programmes de formation avaient des aspects pratiques ?					
9. Est-ce que les programmes respectaient les différences de capacités des participants ?					
10. Est-ce que les programmes de formation, par leur qualité, ont motivé les V/C à réaliser les actions de vulgarisation ?					
score Totales de l'évaluation					/20
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification Il sera vérifié à la base de: Stratégie de vulgarisation, l'évaluation des V/Cs après chaque formation (thèmes et formation de base) et les manuels de la formation de base.					
7. Remarques					

1/28

1/2

Indicateur Détaillé F

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global • Objectif du Projet • Résultats 4 (4. Les activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés..)					
2. Indicateur : 4-1. 2/3 des V/Cs vont être capables de faire des actions de vulgarisation sur la base des thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2004.					
3. Objectif : Arriver au Niveau B à l'horizon de Mai 2004.				Année Standard : 2002 (0%)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	—	Niveau C	Niveau B	Niveau A	Niveau A Par l'initiative du MPM
5. Explication de l'indicateur/Objectif : A la fin du projet, les V/C seront évalués sur leurs capacités d'organiser des actions de vulgarisation. Cette évaluation sera comprise entre les niveaux de A à E Niveau A: Les actions de vulgarisation étaient concrétisées au niveau de chaque site en utilisant tous les programmes et textes de vulgarisation, et ce en fonction des situations des sites. Niveau B : La quasi-majorité des programmes et des textes étaient utilisés sous leurs formes originales Niveau C: Une partie des programmes et textes étaient fortement utilisés, alors que d'autres parties n'ont pas été utilisées Niveau D: En respectant les programmes, les activités de vulgarisation n'étaient pas effectuées conformément aux instructions. Niveau E: Aucuns des programmes ni des textes n'étaient utilisés et les activités n'étaient pas effectuées conformément aux instructions.					
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification Il sera vérifié à la base de: les rapports d'activité des V/C et visites du terrain					
7. Remarques					

Ks



Indicateur Détaillé G

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global • Objectif du Projet • Résultats 4 (4. Les activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés.)					
2. Indicateur : 4-2. Les pêcheurs artisans (les hommes et femmes) dans les sites sélectionnés seront conscients de l'importance des six (6) thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'années 2005.					
3. Objectif : Atteindre le niveau A à l'horizon de Mai .2004.				Année Standard : 2002 (0%)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	Niveau C	Niveau B	Niveau A	Niveau A Par l'initiative du MPM	Niveau A Par l'initiative du MPM
5. Explication de l'indicateur/Objectif : L'amélioration de conscience des pêcheurs vis à vis de l'importances des thèmes de vulgarisation sera évaluée en trois catégories : Bon=2 Moyen=1 Mauvais=0 L'évaluation totale sera comprise entre les niveaux de A à C comme suit : Niveau A: Les consciences des pêcheurs s'améliorent (le score total d'évaluation est entre 8 et 10) Niveau B: :Les consciences des pêcheurs s'améliorent faiblement (le score total d'évaluation est entre 5 et 7) Niveau C: Les consciences des pêcheurs ne s'améliorent pas (le score total d'évaluation est moins de 5)					
Points à évaluer concernant le degré de la conscience des pêcheurs artisans (homme/femmes)					Evaluation
1. Est-ce que le taux de participation aux programmes de vulgarisation était élevé ?					
2. Est-ce que les pêcheurs amélioraient leurs connaissances sur les thèmes du programme de vulgarisation ?					
3. Est-ce que les pêcheurs se comportaient intimement avec les V/C lors de la réalisation des actions de vulgarisation ?					
4. Est-ce que les V/C via les programmes de vulgarisation sont devenus conscients des problèmes des pêcheurs ?					
5. Est-ce que les V/C avec les pêcheurs ont essayé de trouver des solutions à ces problèmes ?					
Points Totales pour l'évaluation					/10
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification Il sera vérifié à la base de: Rapports d'activité du V/C et évaluation pêcheurs artisans (hommes/femmes) après chaque programme de vulgarisation.					
7. Remarques					

Indicateur Détaillé H

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global • Objectif du Projet • Résultats 4 (4. Les activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés.)					
2. Indicateur : 4-3. La capacité des V/Cs à planifier et à réaliser le S&E augmentera à l'horizon de l'année 2006.					
3. Objectif : Arriver au Niveau B à l'(horizon de Mai 2006.				Année Standard : 2002 (0%)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	—	Niveau D	Niveau C	Niveau C	Niveau B
5. Explication de l'indicateur/Objectif :					
A la fin du projet, les V/C seront évalués sur leurs capacité de faire de la programmation, l'exécution et l'évaluation des activités de vulgarisation. Cette évaluation se fera selon trois degré :					
Bon=2 Moyen=1 Mauvais=0					
L'évaluation totale sera comprise entre les niveau de A à D comme suit :					
Niveau A: S'il y'a plus de 2/3 des V/C qui ont totalisé un score de plus de 15					
Niveau B: S'il y'a plus de 1/2 des V/C qui ont totalisé un score de plus de 15					
Niveau C: S'il y'a plus de 1/2 des V/C qui ont totalisé un score entre 10 et 14					
Niveau D: S'il y'a plus de 1/4 des V/C qui ont totalisé un score plus de 10					
Points à évaluer concernant la capacité des V/C à planifier, réaliser, et faire le suivi et évaluation .					Evaluation
1. Est-ce que les pêcheurs et les V/C tissent entre eux une relation de confiance ?					
2. Est-ce que les programmes sont préparés en tenant compte de la situation socio-économique des pêcheurs ?					
3. Est-ce que les programmes des activités de vulgarisation sont préparés en concertation avec les pêcheurs ?					
4. Est-ce que les programmes sont bien préparés pour mener des activités efficaces et ce en tenant compte de la contrainte du budget ?					
5. Est-ce que les V/C maîtrisent les techniques et les moyens appropriés afin d'améliorer les situations actuelles ?					
6. Est-ce que les V/C peuvent fournir des conseils et des suggestions convenables suivant l'avancement du projet ?					
7. Est-ce que plus de 2/3 des V/C ont participé à la réalisation des activités du programme de vulgarisation qu'ils ont eux même préparé ?					
8. Est-ce que les relations avec les organismes extérieurs sont pris en compte ?					
9. Est-ce que les V/C peuvent préciser les points d'évaluation et d'amélioration de leurs projet, ainsi que de réaliser des progrès pour l'année suivante ?					
10. Est-ce que les V/C tenaient en compte les avis des pêcheurs pour le redressement de ces projets ?					
Points Totales pour l'évaluation					/20
Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification					
Il sera vérifié a la base de: Les contenus du programme concernant la technique d'adaptation / promotion de l'activité des femmes, les rapports d'activité du V/C et les visites du terrain.					
Remarques					

Indicateur Détaillé I

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global · Objectif du Projet · Résultats 4 (4. Les activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés.)					
2. Indicateur : 4-4. La capacité de résoudre les problèmes chez les pêcheurs artisans (hommes/femmes) qui ont bénéficié des programmes de techniques d'adaptation/ promotion de l'activité des femmes s'améliorera à l'horizon de l'année 2006.					
3. Objectif : Arriver au Niveau B à l'horizon de Mai 2005.				Année Standard : 2002 (0%)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	—	Niveau D	Niveau C	Niveau B	—
5. Explication de l'indicateur/Objectif : Au cours du projet, les pêcheurs qui ont bénéficié des techniques d'adaptation et de la promotion de l'activité de la femme seront évalués sur leurs capacité de résoudre les problèmes. Cette évaluation se fera selon trois degré : <div style="text-align: center; margin: 5px 0;"> Bon=2 Moyen=1 Mauvais=0 </div> L'évaluation totale sera comprise entre les niveau de A à D comme suit : Niveau A: La capacité s'améliore (le score total de l'évaluation est de plus de 18) Niveau B: Il est possible de trouver, parmi les groupes, des mesures à prendre (le score total de l'évaluation entre 15-17) Niveau C: Malgré la vivacité des activités en groupe, la capacité de résoudre les problèmes est basse (le score total de l'évaluation se situe entre 10 et 14) Niveau D: Comme première étape de l'activité du groupe, les pêcheurs de ce groupe n'ont pas encore la capacité de résoudre les problèmes (le score total de l'évaluation est moins de 10)					
Points à évaluer concernant la capacité des pêcheurs artisans (hommes/femmes) pour la résolution des problèmes					Evaluation
1. Est-ce que les pêcheurs veulent bien améliorer leurs situations actuelles ?					
2. Est-ce que les pêcheurs sont conscients de leurs problèmes ?					
3. Est-ce que les pêcheurs ont des moyens techniques pour résoudre leurs problèmes?					
4. Est-ce que les pêcheurs connaissent des organismes et des techniciens pour les aider à résoudre leurs problèmes?					
5. Est-ce que les pêcheurs sont capables de collecter des informations?					
6. Est-ce que les pêcheurs sont capables d'organiser la programmation des activités en groupe?					
7. Est-ce que les pêcheurs sont capables de faire la gestion du budget, organiser des réunions régulières et rédiger les P.V, etc...?					
8. Est-ce que plus de 2/3 des pêcheurs participent conformément aux décisions du groupe, à la réalisation des activités des programmes établis par le groupe ?					
9. Est-ce que les activités du groupe se généraliseront?					
10. Est-ce que les pêcheurs peuvent faire le suivi et évaluation de leurs activités et les améliorer par la suite ?					
Points Totales pour l'évaluation					/20
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification Il sera vérifié à la base de: Rapports personnel d'évaluation des pêcheurs artisans (hommes/femmes) et rapport d'activité du V/C.					
7. Remarques					

✓

• Les activités de vulgarisation réalisées par MPM n'étaient pas désignées pour l'amélioration de la capacité des pêcheurs artisans (hommes/femmes) pour la résolution des problèmes. Ce programme est une activité unique de ce Projet.

12f

12f

Indicateur Détaillé J

1. Partie équivalente dans le PDM : Objectif global • Objectif du Projet • Résultats 5 (5. Les mécanismes du suivi, de l'évaluation et de l'étude d'impact sont établis.)					
2. Indicateur : 5. Le mécanisme de l'étude d'impact est instauré.					
3. Objectif : Arriver au Niveau A à l'horizon de Mai 2006.				Année Standard : 2002 (Niveau C)	
4. Plan pour la réalisation :	1 ^{ère} Année (2002)	2 ^{ème} Année (2003)	3 ^{ème} Année (2004)	4 ^{ème} Année (2005)	5 ^{ème} Année (2006)
	Niveau C	Niveau C	Niveau B	Niveau B	Niveau A
5. Explication de l'indicateur/Objectif : Les activités du projet seront évaluées suivant les points mentionnées ci-dessous, et ce à l'aide d'un système de feed-back. Cette évaluation sera comprise entre les niveaux de A à C comme suit : Niveau A: Les six points sont satisfaits ; Niveau B: Quatre des sept points sont satisfaits ; Niveau C: Moins de trois points sont satisfaits.					
points à évaluer concernant le système de feed-back.					
Aspects opérationnels	1. Chaque établissement s'engagera à permettre au V/C relevant de cette établissement d'effectuer le programme de vulgarisation dans les meilleures conditions ; 2. Les rapports sur les orientations des actions des V/C et sur les programmes de vulgarisation sont présentés régulièrement ; 3. Les réunions entre les vulgarisateurs coordonnateurs sont tenues régulièrement et chacun d'entre eux doit y participer ; 4. Les rapports sur les réunions des V/C et aussi sur d'autres activités sont remis aux personnes concernées ; 5. La rédaction des rapports sur les résultats des activités se fera chaque année et ces rapports feront l'objet d'une publication régulière ; 6. Le comité de mise en place d'un système de vulgarisation et la Direction de la Formation Maritime et la Promotion Socioprofessionnelle collaboreront ensemble pour l'amélioration des activités de vulgarisation ;				
Aspect financière	7. Est ce que le budget du MPM assure la prise en charge des activités liées à l'exécution du programme de vulgarisation.				
6. Indicateurs Vérifiables /Moyens de vérification Il sera vérifié à la base de: Rapports d'activité du V/C, procès-verbaux des réunions régulières et procès-verbaux du Comité de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation.					
7. Remarques					

N.B : A mesure que le projet progresse, les indicateurs détaillés ci-dessus seront révisés en accord entre les représentants des deux Gouvernements.

VCE

N/S

Plan d'Operation quinquennal pour le Projet de la Mise en Place d'un système de Vulgarisation pour la Pêche Artisanale (Version 1)


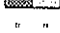
Date de préparation: 8 Mars 2002

Phases	Articles	Thèmes	Activités	Indicateurs	Programme (Année Fiscale)												Personne en charge	Contribution	Remarques	
					2001		2002		2003		2004		2005		Fonction	Partie				
					I	II	I	II	I	II	I	II	I	II						
PHASE I	1.		Etudier la situation et les problèmes relatifs aux thèmes de vulgarisation (hygiène et qualité des produits de la mer, sécurité maritime, état de femme, préservation des ressources marines, etc.)																	
	1-1.		Réaliser des enquêtes																	
	1-2.		Sélectionner les thèmes de vulgarisation selon les besoins des pêcheurs artisans (hommes et femmes).																	
	PHASE II	2.		Développer des programmes de vulgarisation au profit des pêcheurs artisans.																
2-1.			Thème 1-2: Développer la stratégie de vulgarisation (pour chaque thème).																	
2-2.			Thème 1-2: Développer la stratégie de vulgarisation (pour chaque thème).																	
2-3.			Thème 1-2: Développer les manuels pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes) (pour chaque thème).																	
2-4.		Thème 1-2: Développer les manuels pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes) (pour chaque thème).																		
PHASE III	3.		Thème 7-8: Développer les supports visuels pour les actions de vulgarisation (pour chaque thème).																	
	3-1.		Thème 1-2: Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																	
	3-2-1.		Thème 7-8: Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																	
	3-2-2.		Thème 7-8: Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																	
3-2-3.		Thème 7-8: Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																		
3-2-4.		Thème 7-8: Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																		
4.		Thème 7-8: Appliquer les activités de vulgarisation dans les sites sélectionnés.																		
4-1.		Thème 7-8: Sélectionner des sites pour chaque V/C.																		
4-2.		Thème 1-2: Réaliser les actions de vulgarisation (pour chaque thème).																		

Kel

Handwritten signature

Thème	Description	Indicateurs	Phase	Mois	Année	Responsable	Financement	Observations
Thème 3-4	Réaliser les actions de vulgarisation (pour chaque thème)		PHASE IV					
Thème 5-6	Réaliser les actions de vulgarisation (pour chaque thème)							
Thème 7-8	Réaliser les actions de vulgarisation (pour chaque thème)							
Thème 1-2	Former des groupes des pêcheurs artisans hommes et femmes et planifier un programme de technique d'adaptation/ promotion de l'activité de la femme.	-2/3 des V/Cs sont devenus capables de faire des actions de vulgarisation sur la base des thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2004 pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste F2. Les pêcheurs artisans hommes et femmes dans les sites sélectionnés seront formés dans le programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2005 pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste G2.						
Thème 3-4	Former des groupes des pêcheurs artisans et planifier un programme de technique d'adaptation/ promotion de l'activité de la femme.							
Thème 5-6	Former des groupes des pêcheurs artisans et planifier un programme de technique d'adaptation/ promotion de l'activité de la femme.							
4-4	Faire des formations (leader, comptable, alphabétisation).							
4-5	Réaliser des formations d'études.	La capacité des V/Cs à planifier et à réaliser la S&EJ, augmentera à l'horizon de l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste H1).						
4-6	Faire le suivi de l'activité du groupe.							
4-7	Faire des séminaires des activités du groupe par les pêcheurs artisans.	La capacité de résoudre les problèmes chez les pêcheurs artisans (hommes et femmes) qui ont bénéficié des programmes de technique d'adaptation/ promotion de l'activité des femmes augmentera à l'horizon de l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste I).						
4-8	Evaluer l'activité par les femmes et hommes pêcheurs artisans eux-mêmes et bases par les V/Cs.							
5	Développement des mécanismes de suivi, Evaluation (S&EJ) et d'étude d'impact pour les activités de vulgarisation.							
5-1	Systématiser les méthodes pour (S&EJ) les activités des V/Cs (rapports d'activité des V/C et les réunions régulières V/C etc.).							
5-2	S&EJ des activités de vulgarisation (ateliers des activités de vulgarisation, publication, etc).							
5-3	Scion le résultat de 5-1-2, recommander un plan d'amélioration concernant les programmes de vulgarisation et de formation.	Le mécanisme d'étude d'impact existant sera amélioré (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste J).						
5-4	Reflecter les résultats d'évaluation dans le développement des nouveaux programmes.							
5-5	Créer le Comité de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour examiner le système de vulgarisation du Maroc.							

 = Réalisation par le Projet
 = Réalisation par le S&PNI

L'Année Financière Japonaise:
 I = D'avril jusqu'à juin
 II = De juillet jusqu'à septembre
 III = D'octobre jusqu'à décembre
 IV = Du janvier jusqu'à mars

L/H/M: Long-terme Hommage Marocain
 C/H/M: Court-terme Hommage Marocain
 L/E/J: Long-terme Expert Japonais
 C/E/J: Court-terme Expert Japonais
 V/C: Vulgarisateurs Coordinateurs
 CPF: Cellule de la promotion de l'activité de la femme

Plan Annuel d'Opération pour le Projet de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour la Pêche Artisanale (Version I) 2001

Date de
préparation: 3
mars 2002

Phases	Articles	Thèmes	Activités	Indicateurs	Programme (Année Fiscale)						Personne en charge		Contribution	Remarques					
					2001						Partie Japonaise	Partie mrocaine							
					I	II	III	IV	V	VI									
PHASE I	1.		Etudier la situation et les problèmes relatifs aux thèmes de vulgarisation (hygiène et qualité des produits marines, sécurité maritime, activité de femme, préservation des ressources marines, etc.)		6	7	8	9	10	11	12	1	2	3					
	1-1.		Réaliser des enquêtes.	Les thèmes de vulgarisation établis à la base de la situation et les besoins des pêcheurs artisans (hommes et femmes) sont sélectionnés (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste C).															
	1-2.		Sélectionner les thèmes de vulgarisation selon les besoins des pêcheurs artisans (hommes et femmes).																
PHASE II	2.		Développer des programmes de vulgarisation au profit des pêcheurs artisans (hommes et femmes).																
	2-1.	Thème 1	Développer des programmes de vulgarisation pour la promotion de l'organisation																
	2-2.	Thème 2	Développer des programmes de vulgarisation pour la maintenance des moteurs																
PHASE III	2-3.	Thème 1	Développer des manuels de la promotion de l'organisation pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes).																
	2-4.	Thème 2	Développer des manuels de la maintenance des moteurs pour les femmes et hommes pêcheurs artisans	Six (6) thèmes de programme de vulgarisation seront entichés (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste D).															
	3.		Formation des V/Cs.																
PHASE IV	3-1.	Thème 1	Développer les programmes de formation pour la promotion de l'organisation.																
	3-2-1.	Thème 2	Développer les programmes de formation pour la maintenance des moteurs.	Les programmes de formation (thèmes et formation basique) pour les V/Cs seront entichés (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste E).															
	3-2-2.		Développer la stratégie de vulgarisation pour la formation de base.	3/4 des V/Cs vont remplir les programmes de formation (de base et thèmes) à l'horizon de l'année 2005.															
3-2-3.		Développer les manuels pour la formation de base.																	
3-2-4.		Réaliser la formation de base.																	
4.		Appliquer les manuels de vulgarisation.																	
4-1.		Sélectionner des sites pour chaque V/C.																	
4-2.	Thème 1	Réaliser les actions de vulgarisation concernant la promotion de l'organisation.	-2/3 des V/Cs vont étre capables de faire des actions de vulgarisation sur la base des thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2004 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste F). - Les les pêcheurs artisans (hommes et femmes) dans les sites sélectionnés seront conscients de l'importance des six (6) thèmes de programme de vulgarisation. l'horizon de l'année 2005 pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste G).																
4-3.	Thème 2	Réaliser les actions de vulgarisation concernant la maintenance des moteurs																	
4-3.	Thème 1	Former des groupes des pêcheurs artisans (hommes et femmes) et planifier un programme de technique d'adaptation/ promotion de l'activité de la femme.																	

PHASE V	Thème 2	Former des groupes des pêcheurs artisans (hommes et femmes) à planifier un programme de technique d'adaptation/promotion de l'activité de la femme.	La capacité des V/Cs à planifier et à réaliser le (S&E) augmentera à l'horizon de l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste H).																			
	4-4.	Faire des formations (leader, comptable, alphabétisation).																				
	4-5.	Réaliser des tournées d'études.																				
	4-6.	Faire le suivi de l'activité du groupe.																				
	4-7.	Organiser des séminaires des activités du groupe animés par les pêcheurs artisans	La capacité de résoudre les problèmes chez les pêcheurs artisans (hommes et femmes) qui ont bénéficié des programmes de technique d'adaptation/promotion de l'activités femmes augmentera l'horizon de l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste I).																			
	4-8.	Autor-évaluation des activités des pêcheurs artisans eux-mêmes et aussi par les V/Cs.																				
	5.	Développement des mécanismes de Suivi, Évaluation (S&E) et d'étude d'impact pour les activités de vulgarisation.																				
5-1.	Systematiser les méthodologies pour (S&E) les activités des V/Cs (les rapports d'activité des V/C et les réunions régulières des V/C etc.).																					
5-2.	S&E les activités de vulgarisation (ateliers des activités de vulgarisation, publication, etc.)																					
5-3.	Selon le résultat de 5-1-2, recommander un plan d'amélioration concernant les programmes de vulgarisation et formation.	Le mécanisme d'étude d'impact existant (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste J).																				
5-4.	Utiliser les résultats d'évaluation dans le développement des nouveaux programmes.																					
5-5.	Créer le Comité de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour examiner le système de vulgarisation du Maroc.																					

L/H/M: Long-terme Homologue Marocain
C/H/M: Court-terme Homologue Marocain
L/E/J: Long-terme Expert Japonais
L/H/J: Long-terme Expert Japonais
V/C: Vulgarisateurs Coordinateurs
CPF: Cellule de la promotion de l'activité de la femme

VLB



Plan Annuel d'Opération pour le Projet de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour la Pêche Artisanale (Version I) 2002

Date de préparation: 8 mars 2002

Phases	Articles	Thèmes	Activités	Indicateurs	Programme (Année Fiscale) 2002												Personne en charge		Contribution	Remarques					
					I			II			III			VI			Partie japonaise	Partie norvégienne							
					4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3									
PHASE I	1.	Etudier la situation et les problèmes relatifs aux thèmes de vulgarisation (hygiène et qualité des produits marins, sécurité maritime, activité de femme, préservation des ressources marines, etc.)	1-1. Réaliser des enquêtes.	Les thèmes de vulgarisation établis à la base de la situation et les besoins des pêcheurs artisaniennes et hommes et femmes) sont sélectionnés (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste C).																					
					2.	2-1. Développer des programmes de vulgarisation pour la promotion de l'organisation artisans (hommes et femmes).																			
					2-2. Développer des programmes de vulgarisation pour la promotion de l'organisation pour les V/Cs.																				
PHASE II	2-3.	Thème 2 Développer des manuels de la maintenance des moteurs pour les V/Cs.	Thème 1 Développer des manuels de la promotion de l'organisation pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes).	Site (6) Thèmes de programme de vulgarisation seront enrichis pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste D).																					
					2-4. Développer des manuels de la maintenance des moteurs pour les hommes et femmes pêcheurs artisans.																				
					Thème 1 Développer les supports visuels de la promotion de l'organisation pour les actions de vulgarisation.																				
					Thème 2 Développer les supports visuels de la maintenance des moteurs pour les actions de vulgarisation.																				
					3. Formation des V/Cs.																				
PHASE III	3-1.	Thème 1 Développer les programmes de formation pour la promotion de l'organisation.	Thème 2 Développer les programmes de formation pour la maintenance des moteurs.	- Les programmes de formation (thèmes et formation basique) pour les V/Cs seront enrichis (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste E).																					
					3-2-1. Développer la stratégie de vulgarisation pour la formation de base.																				
					3-2-2. Développer les manuels pour la formation de base.																				
					3-2-3. Réaliser la formation de base.																				
					3-2-4. Développer les manuels de vulgarisation.																				
PHASE IV	4.	Appliquer les activités de vulgarisation dans les sites sélectionnés.	4-1. Sélectionner des sites pour chaque V/C.	- 2/3 des V/Cs vont être capables de faire des actions de vulgarisation sur la base des thèmes de programme de vulgarisation à l'horizon de 1 anier 2004 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste E).																					
					4-2. Réaliser les actions de vulgarisation concernant la promotion de l'organisation.																				
					Thème 1 Réaliser les actions de vulgarisation concernant la maintenance des moteurs																				
					Thème 2 Réaliser les actions de vulgarisation concernant la maintenance des moteurs																				
					4-3. Thème 1 Former des groupes des pêcheurs artisans (hommes et femmes) et planifier un programme de technique d'adaptation/ promotion de l'activité de la femme.																				
PHASE IV	4-4.	Thème 2 Former des groupes des pêcheurs artisans (hommes et femmes) planifier un programme de technique d'adaptation/ promotion de l'activité de la femme.	Faire des formations (leader, compagne, alphabétisation).	La capacité des V/Cs à planifier et à réaliser le (SSE) augmentera à l'horizon de 1 anier 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste H).																					
					4-5. Réaliser des journées d'études.																				
					4-6. Faire le suivi de l'activité du groupe																				

4-7.	Organiser des séminaires des activités du groupe armées par les pêcheurs artisans	Le caractère de travailler les problèmes sérieux des pêcheurs artisans (hommes et femmes) qui ont bénéficié des programmes de technique d'adaptation/ promotion de l'activités des femmes marginalisées l'horizon de l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la page 10)																			
4-8.	Auto-évaluation des activitésdes pêcheurs artisans eux-mêmes et aussi par les V/Cs.		L E/J	L H/M, C H/M																	
5.	Developpement des mecanismes de suivi; Evaluation (S&E) et d' etude d' impact pour les activités de vulgarisation.		L E/J, C E/J	L H/M, C H/M																	
5-1.	Systematiser les methodologies pour (S&E) les activités des V/Cs (les rapports d' activite des V/C et les reunions regulieres des V/C etc.).		L J/E	L H/M																	
5-2.	S&E les activités de vulgarisation (ateliers des activités de vulgarisation, animation, etc.		L J/E	L H/M																	
5-3.	Selon le resultat de 5-1~2, recommander un plan d' amelioration concernant les programmes de vulgarisation et formation.	Le mecanisme d' etude d' impact existe-t-elle pour une liste detailee des indicateurs, voir la page 10.	L J/E	L H/M																	
5-4.	Utiliser les resultats d' evaluation dans le developpement des nouveaux programmes.		L J/E	L H/M																	
5-5.	Chercher le Comite de la Mise en Place d' un Systeme de Vulgarisation pour examiner le systeme de vulgarisation du Maroc.		L J/E	L H/M																	

L H/M: Long-Terme Homologe Marocain
C H/M: Court-Terme Homologe Marocain
L E/J: Long-Terme Expert Japonais
L E/J: Long-Terme Expert Japonais
V/C: Vulgarisateurs Coordinateurs
CPE: Cellule de la promotion de l'activite des la femme

16

Tableau d'Avancement du Projet pour le Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour la Pêche Artisanale (Version 1)

Date de préparation: 8

mars 2002

Phases	Articles	Thèmes	Activités	Indicateurs	Programme (Année Fiscale)												Progress(%)	Accomplissement Pêche	Problèmes et précautions
					2001	2002			2003			2004			2005				
					II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I			
PHASE I	1.		Etudier la situation et les problèmes relatifs aux thèmes de vulgarisation (hygiène et qualité des produits de la mer, sécurité maritime, activité de l'emploi, préservation des ressources maritimes, etc.)																
	1-1.		Réaliser des enquêtes.																
	1-2.		Sélectionner les thèmes de vulgarisation selon les besoins des pêcheurs artisans (homme et femme).																
	2.		Développer des programmes de vulgarisation au profit des pêcheurs artisans.																
2-1.		Thème 1 - 2	Développer la stratégie de vulgarisation (pour chaque thème).																
		Thème 3 - 4	Développer la stratégie de vulgarisation (pour chaque thème).																
		Thème 5 - 6	Développer la stratégie de vulgarisation (pour chaque thème).																
		Thème 7 - 8	Développer la stratégie de vulgarisation (pour chaque thème).																
2-2.		Thème 1 - 2	Développer les manuels pour les VICs (pour chaque thème).																
		Thème 3 - 4	Développer les manuels pour les VICs (pour chaque thème).																
		Thème 5 - 6	Développer les manuels pour les VICs (pour chaque thème).																
PHASE II	2-3.	Thème 1 - 2	Développer les manuels pour les pêcheurs artisans (femmes et hommes) (pour chaque thème).																
		Thème 3 - 4	Développer les manuels pour les pêcheurs artisans (femmes et hommes) (pour chaque thème).																
		Thème 5 - 6	Développer les manuels pour les pêcheurs artisans (femmes et hommes) (pour chaque thème).																
		Thème 7 - 8	Développer les manuels pour les pêcheurs artisans (femmes et hommes) (pour chaque thème).																
		Thème 1 - 2	Développer les supports visuels pour les actions de vulgarisation (pour chaque thème).																
		Thème 3 - 4	Développer les supports visuels pour les actions de vulgarisation (pour chaque thème).																
		Thème 5 - 6	Développer les supports visuels pour les actions de vulgarisation (pour chaque thème).																
		Thème 7 - 8	Développer les supports visuels pour les actions de vulgarisation (pour chaque thème).																
3.		Formation des VICs.																	
3-1.		Thème 1 - 2	Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																
		Thème 3 - 4	Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																
		Thème 5 - 6	Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																
		Thème 7 - 8	Développer les programmes de formation (pour chaque thème).																
PHASE III	3-2-1.		Développer la stratégie de vulgarisation pour la formation de base.																
	3-2-2.		Développer les manuels pour la formation de base.																
	3-2-3.		Réaliser la formation de base.																
	3-2-4.		Développer les manuels de vulgarisation.																
4.			Appliquer les activités de vulgarisation dans les SIDS sélectionnés.																
4-1.			Sélectionner des sites pour chaque VIC.																
4-2.		Thème 1 - 2	Réaliser les actions de vulgarisation (pour chaque thème).																

Critères d'Evaluation

1. Réalisation du Projet.

Le degré de réalisation des activités du Projet en terme des contributions, activités, résultats et objectifs du projet, telles qu'elles sont décrits dans la réalisation du Projet, est évalué en comparaison avec le plan comme R/D (Procès-Verbal des discussions), PDM et PO.

(1) Contributions

- La réalisation des contributions de la partie marocaine selon le plan.
- La réalisation des contributions de la partie japonaise selon le plan.

(2) Activités

- Etat d'avancement des activités planifiées selon le PO.
- Degré de conformité entre le prévu et le réalisé.
- Raisons de la réalisation avancée de ce qui est signalé dans le plan original.
- Raisons et contraintes pour la remise.

(3) Résultats

- Degré de réalisation des résultats selon le PDM.

(4) Objectif du Project

- Degré de réalisation des résultats selon le PDM.

2. Critères d'Evaluation.

(1) Efficacité

L'efficacité sera évaluée en analysant l'extrémité réalisée ou/et supposée être réalisée par les résultats et l'objectif du projet.

(2) Efficience.

L'effet réussi sera évaluée par une fructueuse analyse du procès de l'exécution; à travers l'examen de la relation entre les résultats et les contributions en terme de temps, qualité et quantité, etc.

(3) Impact

L'impact des activités du projet sera identifié en insistant particulièrement sur l'impact positif et l'autre négatif et aussi sur le degré d'atteinte de l'objectif du projet et de l'objectif global.

(4) Pertinence

La pertinence sera clarifiée en examinant si les résultats, l'objectif du projet et l'objectif global peuvent toujours être conformes à la priorité des intérêts et besoins du Ministère de la Pêche et des bénéficiaires. La logique de la structure du projet, particulièrement la relation entre chaque point dans le résumé narratif, sera aussi révisée dans le PDM.

(5) Pérennité

La pérennité sera clarifiée en examinant si les activités et les avantages du projet peuvent probablement continuer, après l'arrêt de l'assistance externe; à travers l'examen de la capacité institutionnelle et de gestion, les conditions financières, la capacité technique, la propriété de l'organisation de réalisation, etc.

3. Articles d'Evaluation

Articles d'Evaluation		Indicateurs
1. Efficacité	1-1 Atteinte de l'objectif du projet	1. A quel point l'objectif du projet est accompli en comparaison avec la réalisation des résultats? 2. A quel point les résultats ont contribué à l'atteinte de l'objectif du projet? 3. Quels sont les facteurs qui peuvent être considérés comme des causes de retard ou d'obstacle pour la réalisation de l'objectif du projet ? 4. Quel est le pourcentage des groupes de pêcheurs formés ayant acquis une indépendance et une autonomie de gestion des groupes?
	1-2 Contribution des résultats à l'atteinte de l'objectif du projet	1. A quel point les résultats sont réalisés? 2. Quel le degré de conformité entre la concrétisation des activités du projet sur le terrain et leurs descriptions dans le plan d'opération? 3. A quel point les activités ont contribué à la réalisation des résultats ? 4. Est-ce qu'il y a des résultats et des activités qui ont été changés durant le Projet? (Voir la liste détaillée des indicateurs du PDM et indicateurs dans le PO)
	1-3 Suppositions Importantes	1. Assistance continue de la part des personnels dans le terrain (DPM, ONP et INRH) sont disponibles. 2. Le Projet sera accepté par les pêcheurs artisans (hommes et femmes) dans les sites sélectionnés.
2. Efficience	2-1. Temps, qualité et quantité des contributions pour produire les résultats	1. Est-ce que les contributions (humaines, financières et matérielles) pour les activités programmés sont fournis comme elles étaient décrites? 2. Est-ce que les contributions pour les activités programmés sont adéquates? 3. Est-ce que la qualité et la quantité des contributions sont suffisamment fournies? 4. Est-ce qu'il y a des résultats suffisants comme ils était prévu dans le programme?

	2-2. Liaison avec autres types de coopération	<p>1. Nombre de séminaires et travaux de collaboration avec autres organisations.</p> <p>2. Influence positive et négative sur les activités du projet par autres organisation dans les sites sélectionnés.</p>
3. Impact	3-1. Impacts directs sur le degré d'atteinte de l'objectif du projet.	<p>1. Est-ce qu'il y avait des changements d'attitudes parmi les pêcheurs artisans (hommes et femmes) soutenus par le projet?</p> <p>2. Quel appui du MPM pour la mise en place du système de vulgarisation pour la pêche artisanale (budget, vulgarisateurs, programmes de vulgarisation)?</p>
	3-2. Impacts indirects l'objectif global	<p>1. Est-ce que le mode de vie des pêcheurs artisans (hommes et femmes) est amélioré?</p> <p>2. Est-ce que les activités de vulgarisation ont influencé sur la préservation des ressources maritimes ?</p> <p>3. Est-ce qu'il avait un impact sur les aspects sociaux, économiques, institutionnels et environnementaux prévu par le Projet?</p>
4. Pertinence	4-1. Pertinence de l'objectif global	<p>1. Est-ce que l'objectif global est compatible avec la politique du Gouvernement , comme le Plan de Développement?</p> <p>2. Est-ce que l'objectif global est compatible avec les besoins des pêcheurs artisans (hommes et femmes)?</p>
	4-2. Pertinence de l'objectif du projet.	<p>1. Est-ce que l'objectif du projet contribuera à la réalisation de l'objectif global?</p> <p>2. Est-ce que l'objectif du projet est compatible avec les besoins et les intérêts des pêcheurs artisans (hommes et femmes) et DFMPSP?</p>
	4-3. Pertinence de La structure du projet.	<p>1. Est-ce que les relations entre l'objectif global, l'objectif du projet, les résultats, les activités et les contributions désignés dans le PDM sont appropriés?</p>
5. Pérennité	5-1. Aspect institutionnel	<p>1. Est-ce que la réalisation de l'organisation du projet peut maintenir/renforcer la mise en place du système de vulgarisation?</p>
	5-2. Aspect financière	<p>1. Est-ce que le MPM prévoit un budget suffisant pour la réalisation des activités de vulgarisation une fois le projet est fini?</p>
	5-3. Aspect technique	<p>1. Est-ce que le Programme de vulgarisation, développé par le Projet, répond aux besoins des pêcheurs artisans?</p> <p>2. Est-ce que les V/Cs ont totalement obtenu les techniques et méthodes de vulgarisation développées par le Projet?</p> <p>3. Est-ce que le Programme de vulgarisation développé par le Projet a concerné les pêcheurs artisans (hommes et femmes) à travers le programme de technique d'adaptation /promotion de l'activité de la femme?</p> <p>4. Est-ce que MPM peut développer, réaliser et évaluer les nouvelles activités de vulgarisation par leurs propre initiatives?</p>

JICA